

AFRIQUE DU NORD

i n t r o d u c t i o n

La région Afrique du Nord compte 184 millions d'habitants avec une population d'âge scolaire primaire de 12,4 %, la plus faible des cinq groupes de pays africains considérés dans ce rapport. A l'exception du Soudan, où la population en âge de fréquenter l'enseignement primaire est de 15,3 %, les cinq autres pays ont largement entamé leur transition démographique et la population d'âge scolaire représente entre 11 et 12,5 % de la population totale.

Le PIB par habitant moyen de l'Afrique du Nord est estimé à 1 415 \$ E.U. Ce groupe de six pays présente une certaine homogénéité du point de vue linguistique, l'arabe constituant la langue officielle commune. Il est en revanche relativement hétérogène aux plans de la population et des indicateurs de développement économique et humain. Au-delà de la communauté linguistique, le français est largement répandu dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et l'anglais constitue une langue usuelle en Egypte.

L'Egypte est de loin le pays le plus peuplé du groupe avec 71 millions d'habitants, devant le Soudan (35 millions), l'Algérie et le Maroc (respectivement 32 et 30,5 millions). L'Afrique du Nord compte deux pays relativement peu peuplés, la Tunisie (10 millions d'habitants) et la Jamahiriya arabe libyenne (5,6 millions).

En termes de richesse moyenne par habitant, le groupe des six pays d'Afrique du Nord (1 415 \$ E.U) se classe en situation intermédiaire par rapport aux régions d'Afrique Australe d'une part (3 368 \$ E.U) et d'Afrique Centrale (466 \$ E.U), d'Afrique de l'Ouest (441 \$ E.U), et d'Afrique de l'Est (303 \$ E.U) d'autre part. Sur ce plan, les six pays d'Afrique du Nord sont très hétérogènes : aux deux extrêmes on trouve le Soudan et la Libye avec respectivement 510 et 4 169 \$ E.U par habitant ; l'Egypte et le Maroc constituent un premier groupe intermédiaire avec respectivement 1 157 et 1 430 \$ E.U par habitant, l'Algérie et la Tunisie formant un second groupe (2 135 et 2 532 \$ E.U par habitant).

Le classement des six pays au regard de l'indicateur synthétique de développement humain du PNUD suit, sans le recouper totalement, le classement obtenu précédemment en termes de richesse moyenne par habitant. Le Soudan est nettement en bas de classement (141^{ème} position sur 177 pays) alors que la Libye se trouve en tête 58/177 ; la Tunisie (89/177) devance l'Algérie (103/177). L'Egypte (119/177) précède le Maroc (124/177) pénalisé par des performances en matière de scolarisation encore modestes en regard de son niveau de richesse.

Avec de faibles taux de prévalence, les pays d'Afrique du Nord apparaissent relativement épargnés par la pandémie du Sida qui frappe beaucoup plus durement les autres régions d'Afrique. Le Soudan se distingue des autres pays du groupe par un contexte économique et politique difficile et par la persistance de conflits armés.

Algérie

Egypte

Jamahiriya arabe libyenne¹

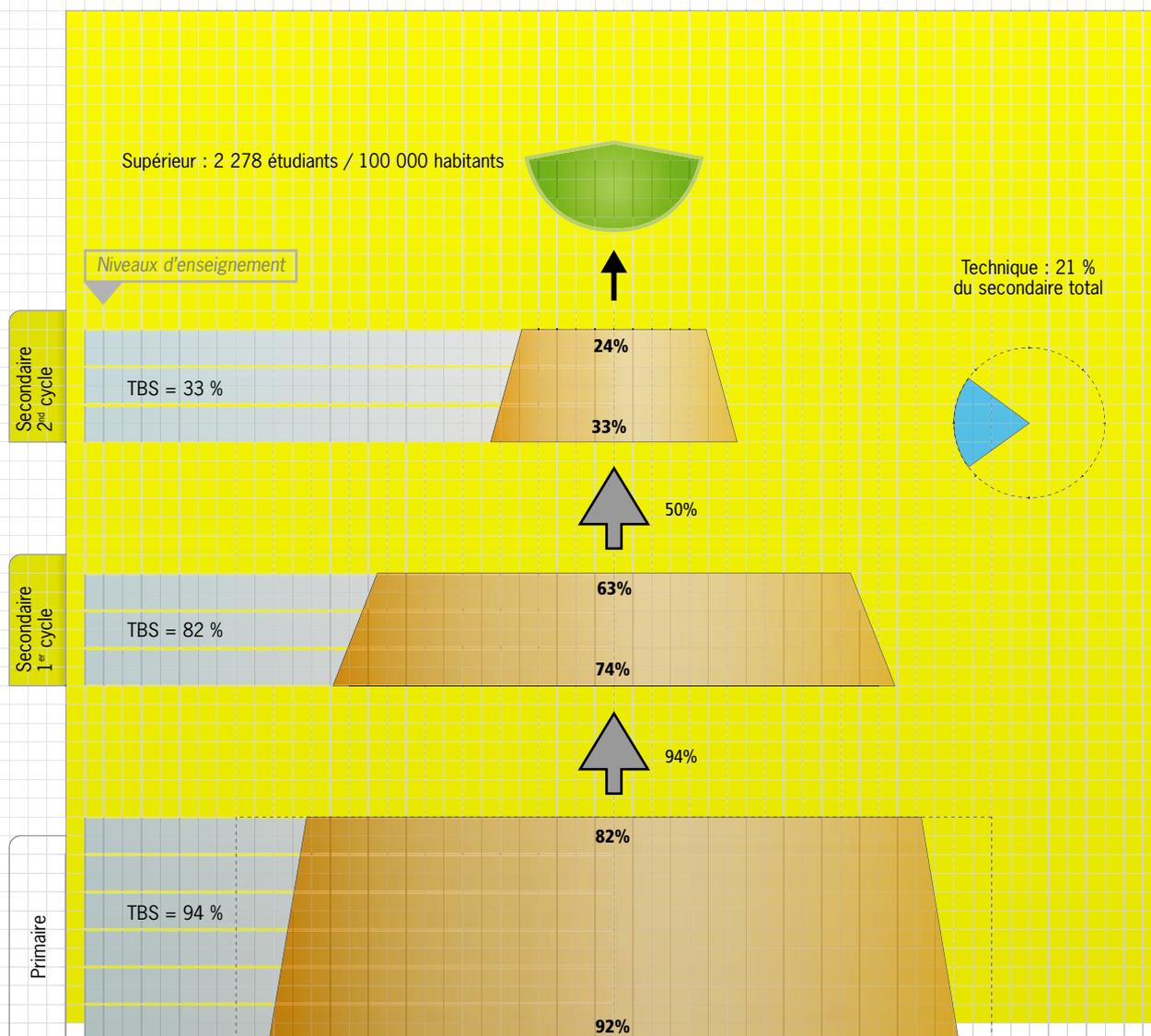
Maroc

Soudan

Tunisie

¹ Les données statistiques concernant la Libye sont très parcellaires et ne permettront pas une analyse complète de la situation de ce pays.

ANNÉE 2003 / 2004



Note : la pyramide moyenne « Afrique du Nord » est construite en référence à l'ensemble des pays du groupe à l'exception de la Jamahiriya Arabe Libyenne pour laquelle les données nécessaires au calcul des indicateurs utilisés sont indisponibles.

Pyramide éducative de l'Afrique du Nord

La structure éducative de l'Afrique du Nord se définit en regard des cinq éléments suivants :

(i) **un taux d'accès au cycle primaire** proche de la moyenne africaine (92 contre 94%) qui s'accompagne d'un taux d'achèvement du primaire (TAP) de 18 points plus élevé (82 contre 64%). Trois des cinq pays pour lesquels les données sont disponibles ont quasiment atteint l'objectif du millénaire de scolarisation primaire universelle. L'Algérie, l'Égypte et la Tunisie, avec des taux d'accès en première année proches de 100%, présentent un TAP de l'enseignement primaire de 95%. Le Maroc, longtemps en retard en la matière, atteint aujourd'hui un accès universel à ce niveau d'enseignement mais un TAP de seulement 75%. Le Soudan se distingue très nettement des autres pays de la région avec un taux d'accès de 68% et un TAP inférieur à 50%.

(ii) **des taux de transition effectifs entre les cycles** qui se distinguent nettement de ceux correspondant à la moyenne africaine : la transition primaire-secondaire y est nettement plus élevée (94 contre 84%) alors qu'en revanche le taux de transition entre les deux cycles de l'enseignement secondaire y est plus faible (50 contre 66%). Le taux de transition primaire-secondaire dépasse 94% dans l'ensemble des pays à la seule exception du Maroc où il s'établit à 86%. La transition entre les deux cycles du secondaire donne lieu à des situations très contrastées selon les pays : elle est spécialement forte en Tunisie où elle atteint 98% et très basse au Soudan (42%) et surtout en Égypte (33%). L'Algérie et le Maroc occupent une situation intermédiaire avec des valeurs de 76 et 71%.

(iii) les taux d'accès aux **deux cycles du secondaire** sont supérieurs à ceux observés en moyenne en Afrique (1^{er} cycle : 74% contre 52% ; 2nd cycle : 33% contre 26%). L'efficacité interne apparaît également meilleure avec des pseudo taux d'abandon² moyens de 15 et 27% dans chacun des deux cycles du secondaire contre 25 et 38% pour la moyenne africaine. Les écarts entre les pays du groupe sont importants : au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire l'Algérie, le Maroc et la Tunisie présentent des pseudo taux d'abandon élevés (entre 21 et 29%) alors que les valeurs observées en Égypte et au Soudan sont respectivement de 7 et 11%. Ce même phénomène s'observe au niveau du second cycle où le pseudo taux d'abandon est de 39% en Tunisie et 46% en Algérie mais de 21% au Maroc, 14% en Égypte, et 10% au Soudan. Ces derniers résultats renvoient à la sélection importante qui prévaut dans l'accès à ce cycle dans ces trois pays auquel accèdent moins de 30% d'une classe d'âge (contre près de 50 et de 70% en Tunisie et en Algérie).

(iv) la part des élèves poursuivant leurs études dans le cadre d'un **enseignement technique ou d'une formation professionnelle** apparaît très nettement supérieure à la moyenne africaine (21% contre 12%), mais ce résultat tient essentiellement à l'importance de cet ordre d'enseignement en Égypte (32%). Ces élèves ne forment que 13% de l'effectif de l'enseignement secondaire en Algérie et les valeurs correspondantes pour le Maroc et la Tunisie sont situées sous la moyenne africaine (respectivement 10 et 7%). Au Soudan, ces élèves ne comptent que pour 2% de l'effectif total du secondaire.

(v) le nombre moyen d'**étudiants du supérieur**, le plus élevé observé dans les cinq régions africaines, est de 2 278 pour 100 000 habitants (contre 905 pour la moyenne africaine). C'est en Égypte que cette statistique est la plus élevée (3 525). Viennent ensuite la Tunisie (2 952), l'Algérie (2 248), le Maroc (1 124) et le Soudan (637). Avec 25% d'une classe d'âge parvenant en fin de secondaire, la proportion élevée d'étudiants en Égypte témoigne d'une sélection relativement faible entre le secondaire et le supérieur. L'Algérie, avec des résultats comparables en termes d'achèvement du secondaire, présente une proportion relative d'étudiants 1,5 fois plus faible. Le résultat de la Tunisie renvoie à la régulation d'ensemble relativement faible du système, même si la sélection (en tout cas les abandons) s'élève nettement en second cycle du secondaire. Avec 1 124 étudiants pour 100 000 habitants, l'accès à l'enseignement supérieur au Maroc, dont le taux d'achèvement du secondaire est proche de ceux observés en Algérie et en Égypte, apparaît relativement plus sélectif.

² Voir en annexe pour l'explication du calcul de cet indicateur.

Profil Afrique du Nord

Indice africain de développement de l'EPT. Le groupe des pays d'Afrique du Nord obtient un score EPT moyen de 71,6 en tenant compte du taux d'achèvement du primaire, de l'indice de parité au primaire et du taux d'analphabétisme. Ce score s'élève à 77,4 en tenant compte des informations disponibles sur la qualité de l'enseignement primaire. Ces résultats sont nettement plus élevés que ceux obtenus en moyenne pour l'ensemble de l'Afrique (EPT=57,6 ; EPT+=56,3). Au plan de l'indice EPT, seule l'Afrique Australe présente de meilleurs résultats en moyenne (EPT=84,8) et sur chacun des indicateurs qui forment l'indice. En revanche, l'indicateur de qualité de l'enseignement primaire (estimé seulement pour la Tunisie et le Maroc) est parmi les plus élevés.

Offre scolaire aux différents niveaux d'études. L'offre scolaire dans les pays d'Afrique du Nord est bonne : le TBS³ est de 94% dans l'enseignement primaire, de 82% dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et de 33% dans le second cycle. On compte 2 278 étudiants pour 100 000 habitants. Ces valeurs sont nettement supérieures à celles estimées en moyenne pour l'ensemble de l'Afrique, exception faite du TBS du primaire (94 contre 98%). Le Soudan se distingue nettement des autres pays du groupe avec des valeurs inférieures aux moyennes africaines pour l'enseignement primaire.

Efficacité interne au primaire. Le rendement interne des systèmes éducatifs de la région est relativement élevé : c'est le cas au primaire où 90% des entrants atteignent la fin du cycle et où le taux de redoublement moyen est deux fois moindre que celui observé en moyenne en Afrique : le coefficient d'efficacité interne, le plus élevé du continent, s'établit à 85% (le Soudan avec 80% et le Maroc avec 72% se situent sous la moyenne du groupe). C'est le cas également dans les deux cycles de l'enseignement secondaire (taux de survie en fin de cycle de 85% en premier cycle et de 73% en second cycle).

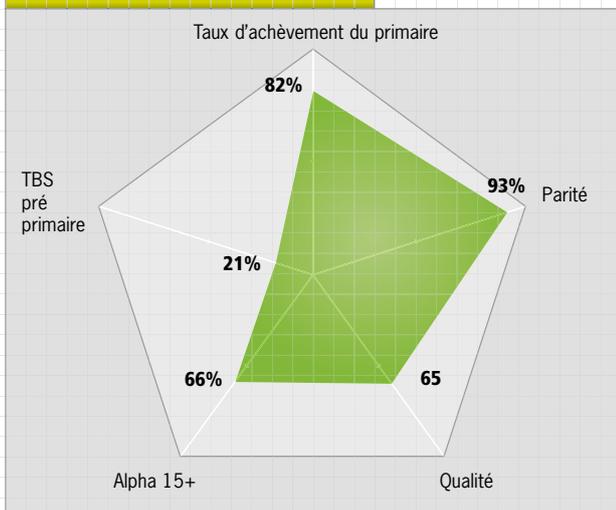
Efficience quantitative. L'espérance de vie scolaire (à savoir le nombre moyen d'années qu'un enfant passe dans le système éducatif) dans la région est estimé à 8,1 années. L'écart est important entre le Soudan (5 années) et les quatre autres pays du groupe (7,7 années pour le Maroc, 8,2 pour l'Egypte et 9,2 pour l'Algérie). Avec une valeur de 10,5 années, la Tunisie se situe à la deuxième place de l'ensemble du continent juste derrière l'Afrique du Sud (10,7 années). La part de la dépense publique d'éducation en proportion de la richesse nationale se situe dans la moyenne africaine (4% du PIB). Si l'effort budgétaire en matière de financement de l'éducation paraît plus faible que la moyenne africaine (15% du budget contre 18%), il repose sur une assiette fiscale plus large : les ressources publiques totales correspondent à 26% du PIB contre une moyenne de 22% pour l'ensemble de l'Afrique. Le rapport entre ces deux grandeurs, qui définit un indicateur d'efficience dans l'utilisation des ressources publiques, apparaît relativement bon dans la région qui gagne deux années de scolarisation pour chaque pourcent de PIB. Cet indicateur est spécialement élevé en Egypte (5,9 années). C'est au Maroc qu'il est le plus faible (1,3). La Tunisie se situe pratiquement dans la moyenne du groupe (1,8) et est devancée par le Soudan (2,4) et l'Algérie (2,5).

Equité dans la distribution des ressources publiques d'éducation. En combinant les indicateurs de scolarisation et les coûts unitaires aux différents niveaux d'enseignement on obtient un indicateur de concentration des ressources publiques par les plus éduqués. Cet indicateur est disponible uniquement pour la Tunisie et le Maroc. Les deux pays font apparaître une moindre concentration des ressources publiques auprès des 10% les plus éduqués (respectivement 16% et 26% contre 39% pour l'ensemble de l'Afrique) du fait de meilleurs résultats en termes de couverture scolaire et de plus faibles coûts unitaires dans l'enseignement supérieur. En revanche, la dépense moyenne par élève dans l'enseignement primaire dans les deux pays est nettement supérieure à la moyenne africaine et ce même résultat s'observe au Maroc pour l'enseignement secondaire. En conséquence, si le rapport de la dépense par élève dans le supérieur à celle du primaire atteint 22 pour l'ensemble de l'Afrique, il n'est ici que de 5 pour le Maroc et de 4 pour la Tunisie.

³ Voir en annexe l'interprétation de cet indicateur.

Indice africain de développement EPT 71.6
Indice africain de développement EPT+ 77.4

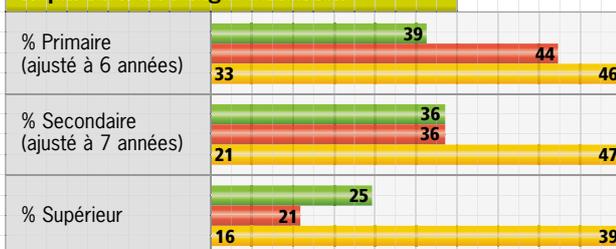
Indicateurs EPT



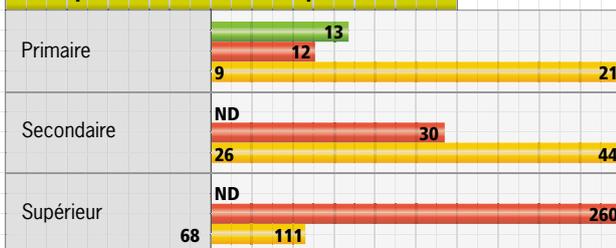
Mobilisation des ressources domestiques



Répartition du budget éducation



Coût par élève en % du PIB par habitant



Appropriation des ressources publiques d'éducation

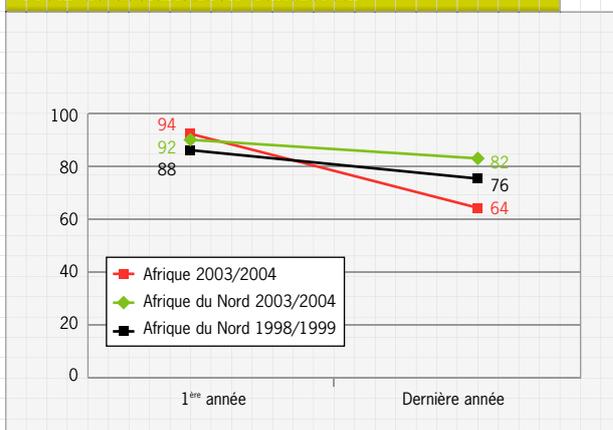


Contexte démographique et macro-économique (2003)

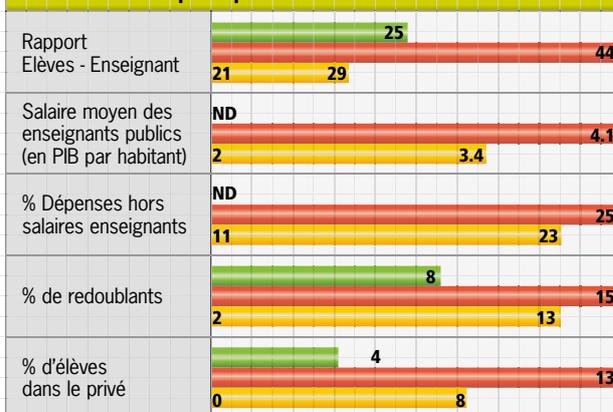
PIB par habitant (\$ E.U.)	1 415
Population totale (000)	184 074
% de la population d'âge scolaire (primaire)	12.4
Prévalence VIH/SIDA (15-49 ans)	0.1 %
IDH (classement)	ND

INDICATEURS FAST TRACK (Primaire)

Profil de scolarisation transversal



Paramètres de politique éducative



Légende

Afrique du Nord	ND : Donnée Non Disponible
Moyenne pays africains	
Minimum-Maximum pays Afrique du Nord	



La situation des systèmes éducatifs en Afrique du Nord

Les disparités en matière de résultats au regard des objectifs EPT

› Petite enfance (objectif EPT n°1).

Le développement de ce cycle reste faible dans les pays d'Afrique du Nord où le TBS du pré-primaire atteint seulement 21% en moyenne. Le Maroc, avec une valeur de 53% semble le plus avancé sur ce plan mais, plus qu'à tout autre ordre d'enseignement, il conviendrait de s'assurer que les pays partagent la même définition de l'enseignement pré-primaire qui réunit au Maroc un enseignement pré-scolaire moderne et l'enseignement coranique traditionnel.

› Taux d'achèvement du primaire (objectif EPT n°2).

Comme nous l'avons déjà noté précédemment, trois des cinq pays du groupe (hors Libye), l'Égypte, l'Algérie et la Tunisie, avec des TAP de près de 95%, peuvent être considérés comme ayant satisfait l'objectif de la SPU. Le Maroc, s'il a réduit aujourd'hui son retard en matière d'accès par rapport à ces trois pays, est, avec un TAP de seulement 75%, encore loin de cet objectif qui pourrait cependant être atteint en 2015. Le Soudan, dont le TAP est légèrement inférieur à 50% ne devrait pas atteindre la SPU à cet horizon si les dynamiques de progrès de la scolarisation ne sont pas accélérées.

› Alphabétisation de la population âgée de plus de 15 ans (objectif EPT n°4).

Le taux d'alphabétisation des adultes pour l'Afrique du Nord est de 66% en moyenne et dépasse la valeur de référence pour l'Afrique (60%). Il varie d'un minimum de 70% (Algérie et Égypte) à 74% (Tunisie) pour les trois pays qui connaissent un développement déjà ancien de l'enseignement primaire. Le taux d'alphabétisation s'établit à 61% au Soudan, mais c'est au Maroc qu'il est le plus bas (52%) dans la région, conséquence du retard important pris en matière de scolarisation rurale par le passé.

› Parité des sexes dans l'enseignement primaire (objectif EPT n°5).

Avec un rapport du TBS filles/TBS garçons de 93%, les pays d'Afrique du Nord sont proches de l'objectif de parité dans l'enseignement primaire. La valeur de cet indice est supérieure à la moyenne du groupe en Égypte (95%) et en Tunisie (96%) et inférieure à cette moyenne au Soudan (87%) et au Maroc (90%) où des progrès très importants ont été récemment accomplis dans ce domaine.

› Qualité ou effectivité des apprentissages (objectif EPT n°6).

Sur le plan de la qualité des apprentissages, les deux pays d'Afrique du Nord pour lesquels les données sont disponibles (Tunisie 69%, Maroc, 61%) affichent des résultats qui les placent nettement au dessus de la moyenne africaine.

Les disparités en matière de politiques éducatives

La relative rareté des données disponibles en matière de structure des dépenses éducatives, de coûts unitaires et de paramètres de la politique éducative limite l'analyse qui peut être conduite sur le plan des disparités de politiques éducatives pour les pays d'Afrique du Nord. Le Maroc est le seul pays du groupe pour lequel toutes ces données ont pu être renseignées par l'équipe de rédaction.

› Sur le contexte macro-fiscal et l'effort budgétaire en faveur de l'éducation

Des niveaux de financement relativement déconnectés des performances des pays en matière de scolarisation

Des cinq pays qui composent le groupe Afrique du Nord, deux se distinguent par un effort financier très important pour l'éducation puisque, en Tunisie comme au Maroc, la dépense publique d'éducation s'établit à environ 6% du PIB. On trouve à l'opposé l'Égypte (1,4% du PIB) et le Soudan (2,1%). L'Algérie, avec un effort pour le financement public de l'éducation équivalent à 3,7% du PIB, se place dans une situation intermédiaire. Ces différents niveaux d'engagement financier ne prennent de sens que par rapport aux résultats observés en matière de couverture scolaire. Ainsi le Maroc souffre de la comparaison avec la Tunisie, mais aussi avec l'Algérie et l'Égypte, si l'on considère les plus faibles résultats obtenus en termes de scolarisation. Des efforts sont à l'évidence à accomplir quant à la rationalisation des dépenses au Maroc, en particulier du côté de l'allocation des enseignants dans les deux cycles du secondaire et de la gestion de l'offre scolaire au niveau du collège (implantation de petits établissements) qui génèrent un niveau important de sous-utilisation des enseignants. La situation est nettement plus problématique au Soudan où le retard en matière de scolarisation et la distance qui le sépare de la SPU justifieraient une plus forte mobilisation pour l'éducation.

› Sur la ventilation intra-sectorielle des dépenses d'éducation

Une révision possible des allocations intra-sectorielles pour améliorer le financement des services éducatifs au primaire pour au moins deux pays du groupe

Les allocations budgétaires au primaire sont très différentes selon les pays et doivent être également relativisées en regard des performances des pays en termes de couverture scolaire. La Tunisie, qui présente à la fois une couverture scolaire élevée aux différents niveaux d'enseignement et un bon indicateur de qualité du primaire, ne consacre qu'un tiers de la dépense éducative totale à l'enseignement primaire. Cette situation renvoie au développement important des autres niveaux d'enseignement et notamment de l'enseignement secondaire qui reçoit à lui seul 45% de la dépense publique consacrée à l'éducation. La part de l'enseignement primaire dans la dépense totale s'élève à 40% en Égypte et à 44% en Algérie. Elle atteint 46% au Soudan, soit une valeur qui s'approche de celle référencée dans le cadre indicatif de l'initiative Fast Track (50%, valeur observée en moyenne parmi les pays les plus performants pour atteindre la SPU). En revanche, elle n'est que de 37% au Maroc, qui enregistre pourtant encore un réel retard en matière d'achèvement de la scolarisation primaire. L'enseignement secondaire, très coûteux, notamment en raison des problèmes de gestion et d'allocation des personnels enseignants mentionnés précédemment, reçoit près de la moitié (47%) de la dépense éducative publique.



› Sur l'arbitrage quantité/dépense unitaire (par niveau d'enseignement)

Maîtrise de la dépense par élève et couverture scolaire

La dépense par élève dans le primaire, seule donnée qui soit disponible pour l'ensemble des pays du groupe, s'établit à 13% du PIB par habitant, valeur très proche de celle estimée pour l'ensemble de l'Afrique. Cette moyenne masque d'importantes disparités entre les pays. Le coût unitaire de l'enseignement primaire est inférieur à la moyenne régionale en Algérie (11% du PIB par habitant) au Soudan (10%) ; en revanche, il atteint 16% du PIB par habitant en Tunisie et 21% au Maroc. Pour les deux pays du groupe qui doivent encore accomplir des efforts pour atteindre la SPU, il ressort clairement que le Soudan a fait le choix en faveur de la quantité à l'opposé du Maroc.

La comparaison de la dépense par élève aux différents niveaux d'enseignement peut être conduite uniquement entre le Maroc et la Tunisie qui consacrent par ailleurs, comme cela a déjà été noté, une même part de la richesse nationale à l'éducation. Cette comparaison montre que la dépense par élève est systématiquement plus faible en Tunisie qu'au Maroc : 16% du PIB par habitant contre 21% dans l'enseignement primaire ; 26% contre 44% dans l'enseignement secondaire ; 68 contre 111% dans l'enseignement supérieur. Cette maîtrise des dépenses justifie les meilleurs résultats obtenus par la Tunisie en termes de couverture scolaire sur l'ensemble du système éducatif, sans que, au moins au niveau de l'enseignement primaire, ce choix se fasse au détriment de la qualité des apprentissages scolaires des élèves.

› Sur la composition du coût unitaire (par niveau d'enseignement).

Des salaires enseignants (relatifs) plutôt modérés

Au regard des arbitrages à l'intérieur de la dépense unitaire du cycle primaire, on peut constater aisément que pour l'ensemble des pays du groupe le rapport élèves/enseignant se situe à un niveau inférieur à la valeur correspondant à la moyenne africaine (25 contre 44). Même si l'on ne dispose pas des données pour tous les pays du groupe, on observe que les salaires des enseignants, relativement au niveau de richesse par habitant, se situent en moyenne dans les pays d'Afrique du Nord à un niveau inférieur à celui constaté dans l'ensemble du continent. C'est le cas au Maroc, où le salaire moyen des enseignants du primaire correspond à 3,4 fois le PIB par habitant (contre une moyenne de 4,1 en Afrique) et au Soudan, où le salaire moyen relatif est pratiquement deux fois moindre que celui relevé pour l'ensemble de l'Afrique (2,2 fois le PIB par habitant). En regard du niveau du coût unitaire et du ratio élèves/enseignant en Egypte (respectivement 9% du PIB par habitant et 22 élèves par enseignant), on peut estimer que le niveau relatif de salaire des enseignants du primaire est également bas dans ce pays. L'Algérie et la Tunisie sont sur ce plan dans des situations intermédiaires avec des valeurs vraisemblablement inférieures à celle observée au Maroc.

Conclusion : les défis de la sous-région Afrique du Nord

Dans l'ensemble, le groupe est statistiquement mal couvert et l'analyse présentée ici est nécessairement partielle. Un effort important devrait être fait de la part de ces pays pour s'insérer dans les comparaisons internationales, cela d'autant plus que plusieurs des pays du groupe ont aujourd'hui dépassé la question cruciale de la SPU et permettraient par leur exemple d'éclairer les problématiques qui seront dans quelques années celles des pays encore en chemin vers cet objectif.

La région Afrique du Nord constitue un groupe relativement hétérogène : Trois pays, l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie ont pratiquement atteint la SPU voire la généralisation d'un enseignement de base associant le primaire et le premier cycle du secondaire. Leur problème majeur se situe maintenant davantage dans la recherche d'une régulation harmonieuse du système éducatif et la mise en phase de ses productions, notamment post-primaires, avec les besoins tant quantitatifs que qualitatifs de l'économie. Deux autres pays, le Maroc et le Soudan sont en retard sur cet objectif mais présentent des situations très différentes qui devraient conduire à des politiques spécifiques.

› Les défis des trois pays les plus avancés

Ces trois pays, comme le Maroc d'ailleurs, souffrent aujourd'hui d'un lourd problème de **chômage des diplômés** qui justifierait qu'une attention accrue soit portée au second cycle de l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur. Le problème n'est pas ici comme dans de nombreux autres pays du continent d'envisager une réallocation des fonds vers l'enseignement de base mais concerne la recherche d'une stratégie d'allocation à ces deux sous-secteurs facilitant l'émergence de filières et types d'enseignements permettant un meilleur accès à l'emploi.

L'Égypte assume une régulation relativement forte entre le premier et le second cycle de l'enseignement secondaire et offre des opportunités relativement larges en matière d'enseignement professionnel et technique. Malgré cela, elle est très durement frappée par un chômage important et durable des diplômés. Une régulation comparable (mais par l'échec) prend place tout au long de l'enseignement secondaire en Algérie et en Tunisie mais, là aussi, sans permettre d'échapper au chômage des diplômés qui prend largement sa source dans un enseignement supérieur très peu diversifié, que sa « masse » rend d'autant plus difficile à réformer dans ses orientations et ses contenus. Il y a un **véritable enjeu d'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement post-primaire** dans ces trois pays qui témoignent de la faible régulation individuelle dans un contexte de « course aux diplômes » dommageable pour la collectivité.

› Les défis concernant le Maroc et le Soudan

Le Maroc a fait de réels progrès en matière de scolarisation primaire au cours des dix dernières années. Ils ont d'abord concerné l'accès et plus récemment la rétention. L'atteinte de la SPU reste un objectif mais celui-ci ne se traduit pas dans les priorités budgétaires pour le cycle (qui sont aujourd'hui proches de ce qu'elles étaient au début des années 90). Structurellement, le système est relativement coûteux comme a permis de le souligner la comparaison directe avec celui de la Tunisie. Les marges de manœuvre pour l'expansion de l'enseignement primaire et de l'ensemble du système éducatif sont donc réduites (hormis la transition démographique déjà largement amorcée). **Un effort de rationalisation des dépenses, notamment au niveau de l'enseignement secondaire, est sans doute inévitable.** Il bute sur une meilleure gestion des personnels enseignants dont les contours sont connus (affectation, polyvalence,...) mais qui peine à se mettre en place. Même s'il est moins développé que celui des pays voisins, l'enseignement supérieur y connaît déjà de sérieux problèmes de débouchés et justifierait aussi une politique plus audacieuse de régulation d'ensemble du secteur et de forte diversification des filières.

Le Soudan a accompli des progrès en matière de scolarisation primaire qui se sont traduits par une amélioration récente de l'accès (de 57% de la classe d'âge en 1999 à 68% en 2003) et surtout de la rétention (TAP de 36 à 49% sur la même période). Il offre aujourd'hui une physionomie proche de celle de nombreux autres pays pauvres d'Afrique mais avec cependant de réelles marges de manœuvre dans la mesure où **le faible développement de l'enseignement primaire correspond d'abord à une faible mobilisation de ressources pour le système éducatif (2% du PIB)**. Les marges de manœuvre existent également du côté des paramètres de politiques éducatives qui sont plutôt bien orientés si l'on en juge par la modestie relative des salaires enseignants (2,2 fois le PIB par habitant contre 4,1 fois pour l'ensemble de l'Afrique) et du rapport élèves/enseignant (29).